

Désignation de l'entreprise LE BAZAR DES CREATEURS										Néant ☐ *																																	
Adresse de l'entreprise 96 RUE NEY - 69006 LYON																																											
SIRET		<table><tr><td>5</td><td>3</td><td>9</td><td>3</td><td>4</td><td>0</td><td>5</td><td>9</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td><td>3</td><td>7</td></tr></table>										5	3	9	3	4	0	5	9	6	0	0	3	7																			
5	3	9	3	4	0	5	9	6	0	0	3	7																															
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2	Durée de l'exercice précédent *				<table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2																												
1	2																																										
1	2																																										
<table><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">Exercice N clos le</td></tr><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2"><table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table></td></tr></table>																						Exercice N clos le												<table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	9
										Exercice N clos le																																	
										<table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	9																								
3	1	1	2	2	0	1	9																																				
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012																																			
		Autres *		014				016																																			
	Immobilisations corporelles *				028				030																																		
	Immobilisations financières * (1)				040				042																																		
	Total I (5)				044				048																																		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																																			
		Marchandises *		060				062																																			
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		450		066				450																														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068				070																																			
		Autres * (3)		072				074																																			
	Valeurs mobilières de placement				080				082																																		
	Disponibilités				084		2 367		086				2 367																														
	Charges constatées d'avance *				092				094																																		
	Total II				096		2 817		098				2 817																														
	Total général (I + II)				110				112				2 817																														
PASSIF												Exercice N 1		NET																													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120								1 500																														
	Écarts de réévaluation				124																																						
	Réserve légale				126																																						
	Réserves réglementées *				130																																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131				)		132																																
	Report à nouveau				134																																						
	Résultat de l'exercice				136								127																														
	Provisions réglementées				140																																						
	Total I				142								1 627																														
	Provisions pour risques et charges				Total II		154																																				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																																						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																																						
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166								1 190																														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169				)		172																																
	Produits constatés d'avance				174																																						
	Total III				176								1 190																														
Total général (I + II + III)				180								2 817																															
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)		Dont dettes à plus d'un an	195																																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				(5)		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																	
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																											

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

LE BAZAR DES CREATEURS

Néant ☐

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

13.11.212019

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

B – RÉSULTAT FISCAL

Réintégrations

Déductions

Droits divers

Déficits

Ventes de marchandises *					209		210	22 843	
Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214	16 480	
		Services *			217		218		
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
Production immobilisée *							224		
Subventions d'exploitations reçues							226		
Autres produits							230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	39 323	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234	15 324	
Variation de stocks (marchandises) *							236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238	3 276	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	543	
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)						242	20 053	
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243		244	
Rémunérations du personnel *							250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)							252		
Dotations aux amortissements *							254		
Dotations aux provisions							256		
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		{	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)							264	39 196	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	127	
Produits financiers (III)	280					Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		{		300		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindicies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990				
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)					992			
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit					346		350
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	352		354	
					Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	370	127	372	
					Déficit col. 2				

N° 2033-B-SD – (SDNC-DGFIP) - Janvier 2019

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **LE BAZAR DES CREATEURS**

Néant ☒ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496			

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2		3		4		5			
	6	7		8		9		10			

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values						
	①		②		③		④		Court terme * ⑤	Long terme					
										19 % ⑥			15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589
		Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579			Régularisations	590		583		594		595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)												591			
TOTAL									596		585		597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : LE BAZAR DES CREATEURS										Néant ☒ *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607				
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616				
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636				
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646				
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656				
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666				
TOTAL			680		682		684		686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
		Dotations		Reprises									
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
Terrains	710		715			2							
Constructions	720		725			3							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4							
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5							
Matériel de transport	750		755			6							
Autres immobilisations corporelles	760		765			7							
TOTAL	770		775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780		
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995					
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996					
Déficits reportables			984										
Déficits de l'exercice			860										
Total des déficits restant à reporter			870										
VI DIVERS													
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380					
N° du centre de gestion agréé								388					
Montant de la TVA collectée								374					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398					
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397					

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:										Néant ☒ *											
Exercice ouvert le: et clos le:						Données en nombre de mois															
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																					
Effectif moyen du personnel * :										376											
Dont apprentis										657											
Dont handicapés										651											
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861											
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108											
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118											
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119											
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105											
TOTAL 1										106											
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115											
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143											
Subventions d'exploitation reçues										113											
Variation positive des stocks										111											
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116											
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153											
TOTAL 2										144											
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																					
Achats										121											
Variation négative des stocks										145											
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125											
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146											
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133											
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148											
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128											
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135											
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150											
TOTAL 3										152											
IV - Valeur ajoutée produite																					
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		137									
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117											
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020											
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)										022				Effectifs au sens de la CVAE *		023					
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026											
Période de référence										024		/		/		160		/		/	
Date de cessation										/		/		/		/		/			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																					

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant



Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal

Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

LE BAZAR DES CREATEURS

Adresse (voie)

Code postal

Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.